

## Communiqué « Défense Elevage contre présence d'Ours dans les Vallées des Gaves »

Sous-Préfecture d' Argelès-Gazost – 17.05.2010

Contexte : présence avérée d'un ours sur les communes de Sireix et d'Arcizans-Avant. Depuis plusieurs années les troupeaux subissent des attaques d'ours dans le Val d'Azun, Cauterets et le Pays Toy, dans de nombreux cas, les éleveurs ne sont pas indemnisés.

Conséquence : attaques répétées sur le troupeau de 43 chèvres de Mr Cerrada. A ce jour, 7 cadavres ont été retrouvés. Beaucoup de bêtes sont manquantes.

Chronologie : lors de **la Session de la Chambre d'Agriculture du 3 mai**, des représentants de la profession agricole sont intervenus auprès de René Bidal, préfet des Hautes-Pyrénées, pour exprimer d'une part, l'inquiétude des éleveurs à la veille de la transhumance et d'autre part les très mauvaises relations s'établissant entre les gardes du Parc National des Pyrénées et les éleveurs du secteur.

Une réunion s'est tenue **le jeudi 6 mai** à la sous-préfecture, présidée par Mr Merlin, Secrétaire Général de la préfecture, en présence des services techniques de la DDT et du PNP, de Mme Robin-Rodrigo, députée, de Mr. Marc Léo, conseiller général, et des représentants des éleveurs.

Trois thèmes de travail ont été proposés par le Secrétaire Général :

- **la communication** sur la présence de l'ours doit être améliorée. ( réunion prévue le jeudi 20 mai à 14h30 à la préfecture ).
- **Les mesures d'accompagnement** à mettre en oeuvre ( réunion prévue le lundi 17 mai à 18h à la sous-préfecture ).
- **L'amélioration des relations** entre les gardes du PNP et les éleveurs.

Suite à la **réunion à Bun lundi 10 mai**, les éleveurs présents ( Vald'Azun et vallées voisines ) ont décidé de ne pas participer aux réunions techniques proposées par la préfecture et ses services, au regard d'une situation générale et locale très dégradée donc inacceptable.

Ils expliquent leur positionnement dans **le communiqué** ci-dessous :

**Les éleveurs des Vallées des Gaves** décident de ne pas participer aux réunions prévues par la préfecture : en raison des annonces de nouveaux lâchers d'ours sur les Pyrénées, faites par Chantal Jouanno, Secrétaire d'Etat à l'écologie,

en raison de l'absence de réelle concertation entre l'Etat et les acteurs agricoles ; les réunions du GNO ou autres ne servant qu'à entériner des décisions déjà prises. Depuis le 1er programme d'introductions d'ours slovènes sur les Pyrénées, en 1996, il n'a jamais été tenu compte des positions soutenues par les éleveurs. Ce n'est que par une lutte difficile et incessante, coordonnée sur l'ensemble de la chaîne, que les éleveurs ont obtenu une réduction du nombre d'ours lâchés.

Ils ne veulent pas que leur présence dans des réunions techniques puisse être interprétée comme une acceptation. Participer à ces réunions où le coeur du problème n'est même pas évoqué est désormais insupportable pour les éleveurs.

**Les éleveurs des Vallées des Gaves** réaffirment que :

Ils sont et restent définitivement opposés à tout autres introductions d'ours ou autres prédateurs : la conjoncture agricole désastreuse dont s'émeut à chaque intervention le gouvernement, ne doit pas être encore aggravée.

La cohabitation, sur un même territoire, entre troupeaux domestiques et grands carnivores, ours et loups, est impossible.

Les mesures préconisées dans le dispositif ont déjà été expérimentées dans le secteur et se sont avérées inadaptées et inefficaces aussi bien dans leur mise en oeuvre que dans leur résultat. C'est la disparition des troupeaux domestiques qui règle hélas le problème ( exemple du massif du Pibeste ) en abandonnant les estives à l'embroussaillage appauvrissant ainsi la biodiversité.

A l'inverse, la biodiversité, invoquée pour justifier les introductions d'ours, est largement présente sur les Pyrénées et notamment dans les Vallées des Gaves, pour preuve les nombreux hectares et sites NATURA 2000 constatant la haute qualité environnementale issue des bonnes pratiques pastorales.

Ces pratiques toujours actuelles s'appuient sur des savoirs qui relient le comportement et le bien être des animaux à la configuration géographique des estives avec une exigence économique de productions de qualité ( viande ou fromage).

La Charte nationale du Bureau des Ressources Génétiques souligne l'importance de ce lien pour la

sauvegarde des races autochtones : « *ressources gérées dans leur milieu traditionnel de culture ou d'élevage qui, de fait, constituent la base génétique du champ couvert par l'agrobiodiversité.* »

De nombreux troupeaux domestiques sont composés de races ovines autochtones uniques ( la Lourdaise, la Barégeoise et bien d'autres sur l'ensemble de la chaîne ) qui sont en danger de disparition génétique. Ce patrimoine est tout aussi important à sauvegarder sans hiérarchie de valeurs.

**Les éleveurs des Vallées des Gaves** demandent que :

**soient pris en compte les votes successifs des instances représentatives issues des élections** qui s'opposent à l'introduction de nouveaux lâchers d'ours tels que le Comité de Massif, le Conseil général des Hautes-Pyrénées, les Chambre d'Agriculture,...

**soit prise en compte l'opinion des habitants permanents des vallées pyrénéennes** , 60 % se prononcent contre l'introduction d'ours dans le dernier sondage IFOP réalisé en décembre 2008,

**L'Etat intervienne efficacement pour protéger les troupeaux** à la veille de la transhumance, puisque cela relève de sa responsabilité, notamment en informant les acteurs concernés au jour J du positionnement des ours actuellement en divagation tant sur le territoire privé que public.

Si l'Etat ne modifie pas son plan d'action et ne répond pas aux attentes, les éleveurs décideront d'intervenir pour défendre leurs troupeaux.

J-Michel MIQUEU  
FDSEA du canton d'Aucun

J-Pierre CAZAUX  
GDA du canton d'Aucun

Laurent ETCHEBARNE  
JA du Val d'Azun